

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 19 juin 2023

mis en ligne le 26/06/2023

CM20230619-12

PARCS ET STATIONNEMENT

Remplacement de trois ascenseurs dans les parkings Jules Mercier, Aristide Briand et les Arts

Monsieur FAVRAT, Maire Adjoint en charge des travaux, des propriétés communales et des aménagements urbains, expose :

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de la Commande Publique,
- VU la délibération du Conseil Municipal du 24 janvier 2022 relative à la délégation consentie à Monsieur le Maire dans le domaine des marchés publics,
- VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 9 juin 2023,

Un marché de maîtrise d'œuvre relatif au remplacement de trois ascenseurs dans les parkings Mercier, Briand & Les Arts à Thonon-les-Bains a été confié à la société VERDI INGENIERIE (69007 LYON) pour un montant de 31 205,00 € HT.

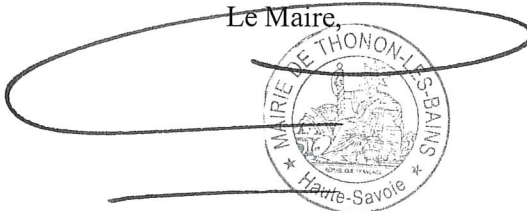
À l'issue de la consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux, la Commission d'appel d'offres, réunie le 9 juin 2023, a donné un avis favorable à la conclusion du marché pour un montant de 285 864,00 € HT avec l'entreprise KONE.

Ainsi, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer le marché de travaux avec l'entreprise suscitée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la proposition présentée.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,
A large, dark ink signature scribble that partially overlaps the official seal of the Municipality of Thonon-les-Bains.

Christophe ARMINJON

Le secrétaire de séance,

A blue ink signature scribble.

Michel ELLENA

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE



VILLE DE THONON-LES-BAINS

**Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de THONON-LES-BAINS**

Séance du 19 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le six, le huit et le treize juin deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Espace Tully, dans la Grande Salle, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, M. Jean-Pierre FAVRAT, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. René GARCIN, Mme Carine DE LA IGLESIA, Mme Emmanuelle VUATTOUX, M. Michel ELLENA, Mme Deborah VERDIER, M. Patrick TISSUT, Mme Sylvie COVAC, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, M. Mickaël MAQUAIRE, M. Richard BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, M. Arnaud BERAST, M. Jean-Louis ESCOFFIER, Mme Astrid BAUD-ROCHE.

Absents excusés :

Mme Katia BACON, Mme Emily GROPPi, M. Mustafa GOKTEKIN, Mme Brigitte MOULIN, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Mickael BEAUJARD, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Marie-Jo GUIGNARD DETRUCHE, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Franck DALIBARD, M. Quentin DUVOCELLE.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

| NOMS DES MANDANTS | A | NOMS DES MANDATAIRES |
|--------------------------------|---|--------------------------|
| Mme Katia BACON | à | M. Jean-Claude TERRIER |
| Mme Emily GROPPi | à | M. Jean-Pierre FAVRAT |
| M. Mustafa GOKTEKIN | à | Mme Carine DE LA IGLESIA |
| Mme Laurence BOURGEOIS | à | Mme Véronique VULLIEZ |
| M. Mickael BEAUJARD | à | M. Serge DELSANTE |
| M. Jean-Baptiste BAUD | à | Mme PARRA D'ANDERT |
| Mme Marie-Jo GUIGNARD DETRUCHE | à | M. Thomas BARNET |

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Michel ELLENA.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.